

jusqu'aux années 2007 seront terminés et nous allons entreprendre les décomptes 2008 et 2009 jusqu'à fin octobre 2010 en même temps. En ce qui concerne les écoles spéciales, tous les décomptes jusqu'à l'exercice 2007 sont finalisés ou en voie de finalisation. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, c'est la DICS qui a repris ces révisions. La situation maintenant est bien maîtrisée. Nous arriverons à avoir des comptes qui sont révisés dans les mois qui suivent la présentation des rapports.

Par rapport aux intérêts dont M. le Député Benoît Rey a parlé, vous avez vu dans les comptes que nous avons récupéré 7 778 872 francs. Ce sont les institutions qui nous doivent de l'argent, puisque nous avons toujours versé des soldes et des acomptes complémentaires pour ne pas pénaliser les institutions.

– L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

## Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour 2009

### DIRECTION DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES

**Siggen Jean-Pierre (PDC/CVP, FV), rapporteur.** Ce rapport très complet vous donne moult détails et explications. Je relève, à la page 11, l'expression de «rail room care» qui a peut-être laissé quelques-uns d'entre vous songeurs. C'est un système évaluant l'aide et les soins à domicile qui est obligatoire pour le remboursement par santésuisse. Je relève aussi à la page 19, le tableau des maladies transmissibles dans le canton de Fribourg. Vous pouvez constater qu'il n'y a eu que 11 cas de grippe en 2009 – je vous rassure, c'est seulement les gripes déclarées – reconnues comme telles par les laboratoires. Ce n'est donc pas tout à fait le tableau de ce qui est réellement vécu. Et enfin, à la page 41, le tableau qui vous donne en deux chiffres l'aide sociale dans le canton, à savoir 25 millions au bénéfice de 8600 personnes.

– L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

## Rapport et comptes 2009

### ETABLISSEMENT CANTONAL DES ASSURANCES SOCIALES

**Corminbœuf Dominique (PS/SP, BR), rapporteur.** La Commission des finances et de gestion a examiné lors de sa séance du mercredi 21 avril 2010 le rapport 2009 de l'Etablissement cantonal des assurances sociales (ECAS). Les points suivants sont à relever. A la page 28, chapitre 4, statistiques 2009, alinéa 4, on constate que plus de 82 500 personnes bénéficient d'une réduction de prime d'assurance-maladie. Ceci représente le 30,2% de la population permanente du canton. A signaler qu'une information systématique aux ayant-droits a été effectuée. A la page 29, alinéa 5 du présent rapport, on parle du remboursement aux

communes des primes arriérées dans l'assurance-maladie. Pour information, les communes peuvent demander à la Caisse de compensation le remboursement des primes arriérées, ce que cette dernière fait. Lorsqu'il y a remboursement, ce sont les communes qui encaissent. Un flou juridique a été constaté et il devrait être comblé par la cantonalisation. Pour ce faire, un projet de loi en la matière est en consultation depuis Pâques de cette année. Ceci signifie que rapidement les choses devraient rentrer dans l'ordre. Concernant les comptes, et en particulier ceux de la Caisse cantonale de compensation AVS, on constate à la page 20 des dépassements importants à la position 5159. Ceci provient du changement de tous les postes informatiques. Quant à la position 5158, le dépassement provient du programme Vista. Ce système coûtera à terme beaucoup plus cher que devisé. Mais, comme il sera utilisé par une grande majorité des cantons, si je ne m'abuse 17, M<sup>me</sup> la Commissaire du Gouvernement me corrigera si ceci est faux, et que l'ECAS est déjà fortement engagé dans ce nouveau produit, que le système actuel est en fin de vie, il est pratiquement impossible de faire marche arrière sans être fortement pénalisé dans le futur. Quant aux comptes de la Caisse cantonale de compensation pour allocations familiales, page 37 position 8 «entretien et réparations», un dépassement de plus de 2 millions est constaté. Ceci est dû à la rénovation totale d'un étage de l'immeuble sis à Givisiez, qui a subi en parallèle un défloccage complet.

**Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales.** L'ECAS donne une vision assez globale de la politique sociale mise en place dans notre canton. Globalement, les prestations versées par l'ECAS atteignent 964 millions de francs, soit 37 millions de plus qu'en 2008. Ce sont les montants concernant l'AVS et l'AI qui représentent la majeure partie des prestations versées, soit près de 743 millions de francs.

L'année dernière, nous avons connu des moments difficiles avec des pannes ou des problèmes informatiques lors du transfert du programme. J'aimerais vous donner aujourd'hui le point de la situation par rapport aux demandes de subsides aux primes d'assurance-maladie au 5 mai 2010, comparaison 2009 et 2010. Nous avons notifié 30 812 décisions contre 21 000 à la même époque l'année passée. Tous les problèmes que nous avons rencontrés l'année passée sont résolus. C'est 10 000 notifications que nous avons faites en plus. Nous avons également eu beaucoup plus de décisions d'aide sociale. Nous avons notifié 1844 décisions de plus qu'en 2009 et nous venons de procéder à l'information systématique des ayant-droits potentiels dans le canton. Ce sont 11 793 envois que nous venons de faire début mai. Nous avons donc réparti ces éléments afin qu'un ciblage soit mieux fait par rapport à cette information. Les dossiers 2009 en suspens sont de l'ordre de 1700. Pour ces dossiers, ce sont soit des pièces manquantes, soit la personne n'a pas donné suite à l'enquête effectuée afin d'obtenir de plus amples informations. La situation, en termes de subsides aux primes d'assurance-maladie, est donc sous contrôle. Il y a un énorme travail qui a été effectué par les collaborateurs et les collaboratrices pour rester